

Éléments de langage Président

INAUGURATION DE TROIS LIEUX DE VIE INCLUSIFS POUR L'ASSOCIATION SOURIRE D'AUTISTE

Lundi 29 juin – 17h – Vieille Chapelle – Canton de Beuvry

L'évènement en deux mots :

Depuis le 1er janvier 2024, **les associations « Sourires d'autistes » et « la ferme Sénéchal » ont fusionné au profit de l'association « Sourires d'autistes ».** Cette action vise à **simplifier la gestion des dispositifs et projets portés par les 2 associations de manière conjointe.**

Au sein de la ferme Sénéchal, l'association a créé :

- une plateforme d'accompagnement coordonnée à destination des adultes autistes, familles et professionnels, dans le but de les soutenir dans leur projet de vie et de les accompagner dans leur choix de vie ;
- un habitat inclusif comprenant 3 maisons construites à proximité directe de la ferme.

Le projet architectural se compose de 3 maisons comportant chacune 6 logements individuels et des espaces de vie collectifs. Au total, ce sont 17 personnes qui pourront être locataires au sein de cet habitat (1 logement étant réservé à une salariée, coordinatrice de vie nocturne). Les espaces ont été étudiés pour favoriser l'autonomie des jeunes accueillis, ainsi que des activités collectives adaptées à travers le projet de vie sociale et partagé.

Le bailleur social est Pas-de-Calais Habitat. Il travaille en lien avec le cabinet d'architectes « Lemay architectes ».

Le coût estimé par Pas de Calais Habitat est de **2,2 M€**. L'aménagement intérieur et extérieur a été réalisé et financé par l'association « Sourires d'autistes ».

Le Département a subventionné pour **90 000 € en investissement.**

Éléments de langage possible

Ici nous sommes au cœur d'un projet qui tient particulièrement à cœur à Odette DURIEZ, je veux lui rendre ici un hommage tout particulier parce que sa volonté et sa

détermination ont permis qu'un projet qui n'entrait dans aucune case administrative soit devenu une réalité concrète pour les autistes.

En cela Odette a été une parfaite femme politique, car c'est bien là notre rôle que d'entendre les besoins des habitants et de faire tout ce que nous pouvons pour y apporter des solutions nouvelles.

Pendant des années au Département, je n'ai pas croisé Odette sans qu'elle me parle de sourire d'autiste et du projet de la ferme Sénéchal.

A chaque fois que je viens ici, à Veille Chapelle, je pense à elle et à vous.

Je voudrais ici avec vous la saluer une fois encore.

Ce type d'habitat permet à des adultes autistes depuis le mois dernier de vivre dans un logement de droit commun tout en bénéficiant d'un accompagnement adapté à leurs besoins.

Il constitue une alternative entre le domicile familial et l'établissement médico-social : cela favorise l'autodétermination de ces adultes, la participation citoyenne ici à vieille Chapelle et l'inclusion dans la vie locale.

Encore aujourd'hui de nombreux adultes autistes et leurs familles rencontrent des difficultés d'accès à des solutions de logement adaptées.

Le soutien du Département permet de développer une offre innovante répondant à des besoins identifiés, notamment pour les personnes qui ne relèvent pas d'un accompagnement institutionnel permanent mais nécessitent un cadre sécurisant.

Un habitat inclusif assorti d'un projet de vie sociale et partagée contribue à limiter les risques d'isolement, de précarisation, d'épuisement des aidants et d'hospitalisations évitables.

En sécurisant le parcours résidentiel des personnes autistes, le Département agit en prévention plutôt qu'en gestion de situations d'urgence, souvent plus coûteuses humainement et financièrement.

Le portage par Pas de Calais habitat garantit une maîtrise des enjeux liés au logement : accessibilité financière, gestion locative, qualité du bâti et pérennité du projet. Merci cher Jean-Louis pour avoir permis que les équipes de Pas-de-Calais Habitat produisent de si beaux logements.

L'intervention du Département vient compléter cette expertise en soutenant le projet de vie sociale et partagée ainsi que la coordination des acteurs médico-sociaux et associatifs.

Au Département du Pas-de-Calais nous encourageons L'habitat inclusif. Son accompagnement par le Département concrétise les objectifs d'inclusion, de libre choix du mode de vie et de développement de solutions de proximité.

Il valorise également l'engagement de la collectivité en faveur de l'innovation sociale et de la transformation de l'offre médico-sociale.

Toutefois comme vous le savez, nous investissons aussi beaucoup pour les autres types d'établissement, malgré les contraintes financières qui sont les nôtres : nous ne baissons pas les budgets consacrés au handicap !